

BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

QU'EST-CE-QUE LE TIERS ETAT ?

Le 5 Mai 1789 eut lieu l'ouverture des Etats Généraux. Ils constituaient une pièce essentielle des rouages de l'appareil d'Etat monarchique et leur réunion fut un fait majeur. Cette instance des temps de crise, instance supérieure, représentative de la population française, n'avait pas été réunie depuis 1614.

1165 députés avaient été élus, répartis à parts égales entre les deux ordres privilégiés - Eglise et Noblesse - et le Tiers Etat.

Les députés du Tiers ne comptaient parmi eux ni artisans ni paysans, ils étaient gens de robe pour moitié (dont 200 avocats), le reste étant constitué de commerçants, manufacturiers et financiers. C'est donc une certaine élite intellectuelle ou bourgeoise qui avait été élue. Représentaient-ils alors la totalité du Tiers Etat appellation apparue aux XVème siècle -, dans ses contradictions et sa grande diversité ? Non si l'on ne prend en compte que les critères sociaux. Représentatifs, ces avocats, juges et autres manufactures l'étaient pourtant, luttant tous pour un même but et sur la même voie que les autres roturiers, qu'ils soient paysans, artisans ou manoeuvres : l'abrogation des privilèges et l'égalité de tous devant la loi.

Qui constituait le Tiers ? ce que Sieyès dans son fameux ouvrage désignait comme la seule et authentique Nation.

En premier lieu la paysannerie, qui sur 27 millions d'habitants en représentait près de 85% avec 23 millions d'individus. On y distinguait les propriétaires (leur proportion variant de 20 à 70% des terres utiles selon les régions; chiffres à relativiser compte tenu des densités que les campagnes connaissent à l'époque). Venaient ensuite les fermiers qui louaient leurs terres, puis les journaliers sans terres, n'ayant que leur force de travail et leur abnégation à proposer.

Les populations urbaines étaient, elles aussi, hiérarchisées, avec au sommet les artisans et compagnons et les petits boutiquiers. Les plus riches pouvant être qualifiés de bourgeois puisque propriétaires de leur outil de travail et maîtres de leur destin.

Quant à la bourgeoisie, elle était tout aussi diverse; quels points communs pouvait-il y avoir entre l'artisan-compagnon, et le riche négociant international, de Rouen, Bordeaux ou Marseille lié par le mariage à la noblesse et dont les finances royales étaient dépendantes ? La propriété sans doute, mais aussi malgré tout la conscience contrainte et forcée d'appartenir à un ordre inférieur et cela bien que constituant l'élite intellectuelle et productive du Royaume. On y trouvait aussi bien des rentiers passifs et non productifs que des membres de professions libérales, gens de robe ou médecins, ou des artisans et commerçants auxquels nous avons déjà fait référence.

On le voit, divers, structuré, hiérarchisé, le Tiers l'était, et si les classes populaires avaient le plus souvent été écartées lors de la préparation des Etats Généraux, ses membres étaient soudés par les mêmes aspirations, ce qui ne tarda pas à se traduire, non sans contradictions ni heurts, dans les faits, comme le prouvèrent les événements de l'été 1789.

Benoît FRICAUD

VENDEE ET CHOUANNERIE

La décision de la Convention, le 2 février 1793, de lever 300 000 hommes pour faire face aux nécessités de la guerre extérieure, provoque dans de très nombreuses communes rurales de tout l'Ouest armoricain, les 11, 12 et 13 mars, une vive opposition qui tourne à l'insurrection. Au nord de la Loire, la présence de troupes suffisantes permet une répression rapide dès la fin du mois de mars, si bien que seules des révoltes temporaires et limitées, désignées ultérieurement sous le nom de chouannerie, seront désormais possibles. En revanche, au sud du fleuve, les troupes, trop peu nombreuses et mal commandées, sont battues le 19 mars par les paysans révoltés, ce qui permet à ceux-ci et aux chefs qu'ils se donnent, d'occuper le terrain et de s'organiser en véritable armée. En même temps, pour sauver l'honneur de la République après cette défaite humiliante, la Convention veut y voir un complot contre la République, fomenté par les Anglais et tous les ennemis de la liberté. C'est alors qu'apparaît le mot Vendée pour désigner non plus seulement le département de ce nom, mais aussi les parties des départements limitrophes gagnés à l'insurrection. Vendée et chouannerie ont donc une même origine et traduisent un même mécontentement paysan face à la Révolution. La question qu'il convient de se poser c'est pourquoi, dans cette région de France, la décision de la Convention de lever 300 000 hommes a suscité, du Finistère à la Mayenne, du Morbihan aux Deux-Sèvres, un tel mouvement de révolte, alors que la Révolution y avait été initialement bien accueillie.

François LEBRUN (Université de Rennes)

1789 : une chronologie des événements courants

2 mai Versailles : Les députés des trois ordres pour les Etats Généraux sont présentés au Roi. Louis XVI reçoit les ordres privilégiés dans son cabinet et le Tiers dans sa chambre.

5 mai Séance solennelle d'ouverture des Etats Généraux.

6 mai Les représentants du Tiers, isolés lors des procédures de vérification, décident de prendre le nom de "députés des communes".

12 mai Deux députés du Dauphiné dont Mounier, proposent aux Communes de nommer des commissaires chargés d'établir des règlements provisoires. Mesure approuvée le lendemain mais refusée par les représentants de la noblesse.

16 mai Le Chapelier, député de Rennes, estime qu'il est temps que les Communes se déclarent "Le corps vraiment et uniquement représentatif de la Nation".

19 mai L'assemblée des Communes désigne 16 représentants chargés de conférer avec leurs homologues du Clergé et de la Noblesse.

CHOUANNERIE

* BALZAC (Honoré de). - Les Chouans. - Paris : Gallimard, 1981. - (Coll. Folio).

* DUPUY (Roger), PETITFRERE (Claude). - La Révolution française en Bretagne et confins. - Paris : Privat, 1988. - (Coll. Histoire provinciale de la Révolution française).

* MARTIN (Jean-Clément). - La Vendée et la France. - Paris : le Seuil, 1987.

* PETITFRERE (Claude). - La Vendée et les Vendéens. - Paris : Gallimard, 1981.

* PETITFRERE (Claude). - Blancs et Bleus d'Anjou, 1789-1793. - Paris : Commission d'histoire de la Révolution française, 1986.

* HUTT (M.). - Chouannerie and Counter-Revolution. - Cambridge University Press, 1983.

ETATS GENERAUX

* HINDIE-LEMAY (Edna) . - La vie quotidienne des députés aux Etats Généraux, 1789. - Paris : Hachette, 1987. - (Coll. La vie quotidienne).

* SIEYES (Emmanuel Joseph). - Qu'est-ce-que le Tiers Etat ?. - Paris : Flammarion, 1988 - (Coll. Champs).